

<https://mesinfos.fr/83400-hyeres/qui-veut-etre-mon-associe-la-hyeroise-mini-green-power-seduit-investisseurs-216857.html>

Qui veut être mon associé : la Hyéroise Mini Green Power a-t-elle séduit les investisseurs ?

Jean Riondel, fondateur de l'entreprise hyéroise Mini Green Power, réagit à son passage dans l'émission de M6, "Qui veut être mon associé ?". Il a présenté sa technologie capable de transformer les déchets en énergie bas carbone.

[Sophie Foliot](#) , le jeudi 20 février 2025



© M6 - Arrivée de Jean Riondel dans l'émission de M6.

« Ils ont raté une belle opportunité », regrette Jean Riondel, fondateur de [Mini Green Power](#), après son passage dans l'émission "Qui veut être mon associé ?" (QVEMA), diffusée par M6 le jeudi 19 février.

[Quelles suites pour l'application Ti3rs après son passage dans Qui veut être mon associé ?](#)

Créée en 2014, l'entreprise hyéroise est spécialisée dans la fabrication et la vente de mini centrales vertes capables de transformer les déchets en énergie bas carbone. Son objectif :

convaincre les investisseurs de mettre un million d'euros dans son projet contre 5 % du capital de l'entreprise, soit une valorisation de 20 millions d'euros.

« La production est venue me chercher alors que je pensais que notre projet ne correspondait pas au cadre. Après de nombreux échanges, je me suis dit que cela pouvait nous donner de la visibilité » raconte-t-il au lendemain de la diffusion de l'épisode.

QVEMA : six mois de préparation pour un accueil contrasté

Son pitch, qui a demandé six mois de préparation pour une durée d'une minute trente, a reçu un accueil contrasté. Si le concept a plu, les cinq jurés sont revenus longuement sur le redressement judiciaire qui a affecté l'entreprise en septembre 2023 suite à un incendie.

« Face aux investisseurs, je ne m'attendais pas du tout à ce qu'ils ressortent une histoire qui était derrière nous. Ils ont choisi de se focaliser sur le négatif plutôt que sur le contrat à 50 millions d'euros que nous venons de signer avec un acteur international du déchet. »

Jean Riondel n'est pas parvenu à convaincre les jurés. Un résultat frustrant mais qui ne remet pas en question le bienfait de sa participation à l'émission puisque *« tout ce qui nous fait connaître, aide. »*

Mini Green Power s'adresse aux collectivités

Malgré cet échec, Jean Riondel n'a pas perdu son optimisme. Il croit en sa technologie qui *« permettra de potentiellement faire baisser la facture énergétique des citoyens d'environ l'équivalent d'un mois de salaire par an »*.

Parmi les principaux clients visés, les collectivités tiennent la première place. La technologie avancée, qui a fait l'objet de 38 brevets, permet à la poubelle jaune (bouteilles plastiques, emballages carton, briques alimentaires, chiffons), de devenir le combustible d'une mini centrale verte capable d'alimenter en énergie un quartier. Il est donc primordial, selon le chef d'entreprise, que les décideurs installent ces centrales dans leurs circonscriptions.

« Les élections municipales sont l'année prochaine, je compte soutenir publiquement les collectivités qui vont décider de mener ces projets durant leur mandature » promet dès à présent l'ingénieur.